

**Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise**



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —
www.pia-togo.com



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



**Soutien aux PME
africaines du
secteur agricole**

**La BAD et le Canada
annoncent la création
d'un fonds**

En marge du Sommet
Dakar 2 sur l'alimentation
en Afrique, le Groupe de la
Banque ... **Page 2**

**Téléphonie
mobile, pénétra-
tion internet,
inclusion numé-
rique**

**Cina Lawson donne
son point de vue**
Au Togo, plusieurs progrès
sont réalisés dans le secteur
numérique. Dans une
intervention sur... **Page 3**

**Plan annuel de
travail 2023**
**L'ITFC accorde un
financement de 435
millions de dollars au
Sénégal**
Le gouvernement du Sénégal
et la Société internationale
islamique de financement
du commerce ... **Page 6**

Formulation du programme compact

LES PARTIES PRENANTES EN CONSULTATION

Page 3



Page 4



Salon des banques et PME de l'UEMOA

Lomé abrite la 8ème édition



1 Million

Pour toi chaque jour
Souscris à ton forfait à partir de 300F

***909#**

Souscrit à un forfait 909 c'est moi, Net, Voix, ou MMS à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort. Promo valable du 7 Décembre 2022 au 2 Février 2023. Service Client: 909.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg






Soutien aux PME africaines du secteur agricole

La BAD et le Canada annoncent la création d'un fonds

En marge du Sommet Dakar 2 sur l'alimentation en Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et le gouvernement du Canada ont annoncé, le 27 janvier à Dakar, avoir créé un nouveau fonds spécial pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) africaines du secteur agricole.

• Patience SALLAH



Ce nouveau fonds intitulé "Mécanisme de financement catalytique pour les PME agroalimentaires", vise à catalyser et à dé-risquer les investissements pour les PME agricoles, tout en renforçant les chaînes de valeur agricoles et en améliorant la sécurité alimentaire sur le continent. «Lors du Sommet sur l'alimentation en Afrique, nous avons constaté un engagement ferme à combler le déficit de financement des PME et à créer un environnement qui encourage les investissements du secteur privé dans des solutions agricoles respectueuses du climat et axées sur le genre», a déclaré aux journalistes Beth Dunford, la vice-présidente de la Banque africaine de développement chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social. «Le mécanisme de fi-

nancement catalytique pour les PME agroalimentaires contribuera à débloquer des opportunités pour ces entreprises en Afrique, en particulier pour les femmes et les jeunes», a-t-elle ajouté. Le Canada contribue pour 100 millions de dollars canadiens (73,5 millions de dollars américains environ) au financement du mécanisme, hébergé par la Banque africaine de développement. Les petites et moyennes entreprises agroalimentaires produisent, transforment ou transportent environ 65 % des denrées alimentaires en Afrique, mais elles sont confrontées à un déficit de financement de plus de 180 millions de dollars américains par an. Ce mécanisme fournira des financements concessionnels et une assistance technique aux intermédiaires financiers, notamment aux agro-industries, aux

institutions de microfinance et aux fonds d'impact. Le financement et l'assistance technique visent à permettre aux intermédiaires d'accorder des prêts aux PME agroalimentaires travaillant avec des femmes et aux entreprises qui renforcent la résilience aux changements climatiques. Le mécanisme de financement catalytique pour les PME agroalimentaires contribuera à réaliser l'objectif du programme Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) de la banque, qui vise à combler le déficit d'accès au financement de 42 milliards de dollars pour les PME dirigées par des femmes et d'accélérer leur croissance. Ce mécanisme est la première facilité de financement mixte de la banque qui cible spécifiquement les PME opérant dans la chaîne de valeur agricole. Il mo-

bilise des fonds publics pour dé-risquer le financement agricole, apporter un soutien aux PME pour les rendre plus bancables, et collabore avec les fournisseurs de capitaux pour rendre les banques plus «favorablement disposées à l'égard de l'agriculture». «La meilleure façon de renforcer la sécurité alimentaire en Afrique est de travailler avec les petites et moyennes entreprises agricoles et alimentaires, a déclaré Anita Vandenberg, la secrétaire parlementaire du ministre canadien du Développement international. «Grâce à un engagement commun du Canada et de la Banque africaine de développement, le Mécanisme de financement catalytique pour les PME agroalimentaires fera progresser la croissance résiliente et l'adaptation aux changements climatiques. Il aidera également les PME africaines

à adopter des modèles respectueux du climat et à soutenir les femmes en faisant évoluer les attitudes qui perpétuent les écarts entre les genres en matière d'inclusion financière», a ajouté Anita Vandenberg. Structuré comme un fonds fiduciaire multidonateurs, le mécanisme est ouvert à la participation et à la contribution d'autres partenaires au développement. En cofinçant avec les instruments financiers de la Banque africaine de développement, le mécanisme augmentera le volume de capitaux attractifs permettant de dé-risquer les PME agroalimentaires et de mobiliser davantage de financements du secteur privé en faveur d'investissements efficaces dans le secteur agroalimentaire. Le Sommet Dakar 2, qui

s'est tenu sur le thème «Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience», est une conférence continentale de haut niveau organisée par le président de la République du Sénégal, Macky Sall, et le Groupe de la Banque africaine de développement. Trente-quatre chefs d'État y ont participé. Le Sommet Dakar 2 a également réuni des ministres de l'Agriculture et des Finances, des gouverneurs de banques centrales, des représentants du secteur privé, des organisations d'agriculteurs et des partenaires au développement afin de mobiliser une volonté politique de haut niveau et des ressources financières en faveur de la transformation agricole de l'Afrique.

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web: www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO

00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO

00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE

SALLAH Patience

Yves ATCHANOUVI

Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphistes

FOLIKOUE ATA K. Achille

DOS REIS A. Marie Goretti

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS

Tirage: 3000

Formulation du programme compact

Les parties prenantes en consultation

En vue de recueillir les avis et suggestions sur les enjeux et la croissance de l'économie togolaise, un atelier de consultation des parties prenantes pour la formulation du programme compact s'est déroulé le mardi 31 janvier 2023 à l'hôtel Sancta Maria à Lomé.

● Bernard AFAWOUBO

Au Togo, le gouvernement qui a fait de sa priorité l'accélération de la croissance économique s'est doté d'une feuille de route claire de projets et réformes prioritaires à mettre en œuvre jusqu'en 2025. Ainsi, la mise en œuvre de ces projets et réformes prioritaires, cumulées à la dynamique des investissements privés ont permis de relever le rythme de croissance du pays ces deux dernières années, dans un contexte mondial marqué par des crises économiques. Le travail intensif à tous les niveaux du pays sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a permis au Togo, après validation de 14 indicateurs sur 4 années successives, d'être admis au programme Compact le 14 Décembre 2022 au cours du sommet des Chefs d'Etats organisé entre les Etats Unis et l'Afrique, pour développer de nouveaux programmes



Kpowbié Tchasso Akaya, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances.

de subventions. Déclaré Eligible au programme Compact, le pays est appelé à soumettre son programme. C'est dans cette ligne droite qu'est organisé cet atelier. A en croire Kpowbié Tchasso Akaya, secrétaire général du ministère de l'Economie et

des Finances et coordonnateur national du Programme Compact, le présent atelier s'inscrit dans la phase préparatoire de formulation du programme COMPACT. « Et il nous revient d'identifier les principaux obstacles à la croissance de l'économie togolaise pour per-

mettre la conception du programme d'assistance. Conformément à la feuille de route gouvernementale du Togo qui met l'accent sur l'inclusion, la transformation économique et digitale, il est très important d'assurer la prise en compte de l'ensemble des perspectives du sec-

teur public et du secteur privé, dans l'ensemble des domaines d'activités, pour identifier les contraintes majeures et activer les leviers de changement pertinents » a-t-il indiqué. Le Togo a entrepris depuis les années 2014, des réformes courageuses telles que l'amélioration du climat des affaires, l'assainissement des finances publiques, la modernisation des services publics et la promotion de la bonne gouvernance. Cette dynamique a entraîné l'admission du Togo au programme Threshold du Millennium Challenge Corporation. En effet le 14 février 2019, le gouvernement de la République du Togo et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Corporation, ont signé un accord pour la mise en œuvre du programme Threshold de 35 millions de dollars dont l'objectif est de soutenir les réformes institutionnelles et politiques qui visent

à réduire les contraintes à la croissance économique au Togo.

Le gouvernement Togolais, sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE, met en œuvre les projets du Programme Threshold et enregistre des résultats notables. Pour le compte du programme Threshold, deux projets sont en cours d'exécution pour le Togo notamment un projet sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui appuie le Gouvernement Togolais dans le cadre du renforcement de l'efficacité et de l'indépendance du régulateur des communications électroniques au Togo et le Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP) qui contribue à l'amélioration du cadre réglementaire foncier du Togo et permet de tester des méthodologies efficaces pour sécuriser les droits fonciers coutumiers.

Téléphonie mobile, pénétration internet, inclusion numérique

Cina Lawson donne son point de vue

Au Togo, plusieurs progrès sont réalisés dans le secteur numérique. Dans une intervention sur le thème : « Closing the gender gap through digital and social inclusion : the togolese case », (Comblent le fossé lié au genre par l'inclusion digitale et sociale : cas du Togo) parue dans le rapport "Africa Growth Initiative" de Brookings, le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson, a fait le tour d'horizon de plusieurs sujets dont la téléphonie mobile, la pénétration d'internet et l'inclusion numérique

Il en ressort qu'au cours de la dernière décennie, le taux de pénétration mobile au Togo a presque doublé, passant de 40% en 2011 à 78% en 2021, de même que le taux de pénétration d'internet qui a bondi de 5% en 2011 à 75% en 2021. Cette tendance à la hausse est observée également au niveau des transferts monétaires. De 0% en 2011, le taux de pénétration de l'argent mobile a atteint 58 % en 2021.

Inclusion numérique Le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale a mis l'accent sur l'impact de la Covid-19 sur les populations et le programme de transfert d'argent lancé pendant cette pandémie. En effet, le programme Novissi a permis de mobiliser 34 millions \$ au profit de 25 % de la population adulte du pays. Dans le cadre de cette initiative, une part importante a été accordée aux femmes.

« Bien que les femmes aient constitué 61,4 % du total des bénéficiaires du programme, les enseignements tirés du suivi effectué tout au long du projet ont révélé que les femmes (principalement dans les zones rurales) avaient moins accès aux terminaux numériques que les hommes », a relevé Cina Lawson. Cette disparité est plus prégnante dans certains foyers où le seul téléphone qui existait, appartenait à l'homme.

Stratégie de transformation numérique 2025 Les insuffisances constatées en matière d'inclusion numérique pendant la pandémie ont été prises en compte dans la stratégie Togo Digital 2025. Le programme permettra notamment de mettre en place un "système d'identification universel et fondamental" pour favoriser davantage l'inclusion des citoyens dans l'économie. Ainsi, chaque personne sera dotée

d'une identité biométrique et d'un numéro d'identification unique. Cette dernière suscitera des partenariats avec le secteur privé et la mise en place de systèmes de rémunération innovants, afin de faciliter l'accès aux "appareils mobiles (en particulier les smartphones) pour tous, et à des tarifs subventionnés pour les femmes". In fine, le système permettra de combler les lacunes en matière d'inclusion numérique, so-

Republique togolaise ciale et financière des femmes, des pauvres et des personnes vulnérables. Le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale a aussi rappelé que le système d'identification togolais appuiera le registre social unique et dynamique que le Togo envisage de mettre en place pour soutenir l'ensemble de ses programmes de protection sociale.

Salon des banques et PME de l'UEMOA Lomé abrite la 8ème édition

Lomé, la capitale du Togo accueille du 7 au 10 février 2023 en mode hybride et simultanément en campus dans les pays de l'Union, la 8ème édition du salon des banques et PME de l'UEMOA. Cette rencontre de Lomé est axée autour du thème « Financement et investissement des PME de l'UEMOA, face aux crises et mutations des économies africaines : innovations, résilience et croissance ».

● Eyrar AKAKPO



Le Salon des Banques et PME est une rencontre annuelle des Startups, Micros, Petites et Moyennes Entreprises et Industries de l'espace UEMOA. A Lomé, la rencontre va rassembler plus de 1500 visiteurs et participants dont 1000 en présentiel à travers les campus. « Dans le souci de toujours privilégier une participation très accessible, et sans but lucratif, au salon des Banques et PME de l'UEMOA, le mode hybride permettra à plusieurs PME d'y prendre part, en ligne ou en mode campus dans leur pays », indique un communiqué des organisateurs. Ce salon constitue l'opportunité de promotion des innovations dans une dynamique d'intensification du commerce intracommunautaire. Il sert de cadre de rencontre entre décideurs, experts, structures d'accompagnement. L'organisation du Salon contri-

bue au renforcement du lien communautaire et du sentiment d'appartenance à un même espace. Par ailleurs, dans un contexte économique international particulier, le Salon encourage les communautés locales à consommer ce que les PME produisent en vue de dynamiser les échanges commerciaux dans l'espace. Il permet ainsi aux PME, aux Banques, aux Structures d'accompagnement, de mutualiser leurs efforts afin de contribuer à développer des partenariats et à promouvoir les opportunités d'investissement et de financement dont les PME ont besoin pour leur redynamisation, dans un contexte de la ZLE-CAF et de mutations des économies africaines. Ainsi, les chefs d'entreprises déjà enregistrés pourront participer gratuitement à l'Édition dans les campus de Lomé, de Ouaga-

dougou, de Niamey, de Bamako, de Cotonou, d'Abidjan, de Dakar et de Guinée Bissau. Au programme de cette 8ème édition, des panels de haut niveau, des visites d'entreprise, des découvertes culturelles et touristiques, des rencontres B2B et réunions professionnelles, ainsi qu'un Campus PME (mini exposition). Conformément à son caractère annuel et tournant dans les États de l'UEMOA, cette édition en mode Hybride intervient après celles de Ouagadougou (2015), Bamako (2016), Niamey (2017), Bobo-Dioulasso (2018), Korhogo (2019), Cotonou (2020), Ouagadougou (2021). Le pays hôte de la prochaine édition sera connu dès la clôture de la présente édition en Mode Hybride.

HAPLUCIA

Wiyao Essohana cède son fauteuil à Aba Kimelabalou

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), a un nouveau président. Il s'agit du juge Aba Kimelabalou.

● Eyrar AKAKPO



de Wiyao Essohana n'est plus président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA). Il a été relevé de ses fonctions suite à un décret pris le 24 janvier 2023 par le Président de la République Faure Gnassingbé. Wiyao Essohana à la tête de cette institution depuis six ans, a été remplacé par le juge Aba Kimelabalou. Magistrat de premier grade, il a été président du tribunal de première instance de Vogan, également juge et procureur, respectivement, au tribunal de première instance de Lomé. Aussi, a-t-il été membre de plusieurs comités au Togo, dont le Comité ad hoc qui a rédigé le texte de loi relatif à la société d'information au Togo, y compris la cybercriminalité, les transactions électroniques et la protection des données personnelles. Avant sa nomination à la HAPLUCIA, il était Directeur général du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent

en Afrique de l'ouest (GIABA). Le nouveau président fut aussi juge à la cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il a été élu en février 2018 et a présidé le principal organe de lutte contre le blanchiment de capitaux, la cybercriminalité, le financement du terrorisme, les criminalités transfrontalières, etc. dans l'espace CEDEAO durant quatre ans. Kimelabalou Aba est titulaire d'un diplôme d'études supérieures inter-universitaires en droits fondamentaux de l'Université Nantes (France). Il est également diplômé en magistrature de l'École Nationale d'Administration (ENA) de Lomé (Togo). Il est en outre, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'une licence en droit privé, de l'Université du Bénin, Lomé (Togo). Il a également participé à plusieurs formations et séminaires dans le domaine du droit, y compris des formations dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et

de la cybercriminalité. La Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a été créée par l'adoption de la loi n°2015-006 du 28 juillet 2015. Elle a pour mission, entre autres, la prévention des actes de corruption par des activités de sensibilisation, d'information, d'éducation et de vulgarisation de textes ainsi que la promotion d'un système de gouvernance qui prévient les conflits d'intérêts et l'enrichissement illicite ; la répression à travers la collecte et le traitement des plaintes et dénonciations des faits de corruption ; la protection des dénonciateurs et le respect du principe de la présomption d'innocence ; ainsi que la coopération avec les institutions internationales et autorités homologues, la facilitation de l'entraide judiciaire portant sur les actes de corruption ou d'infractions assimilées et les actions concertées avec les organismes étatiques, le secteur privé et les organisations de la société civile qui luttent contre la corruption.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 31 janvier 2023

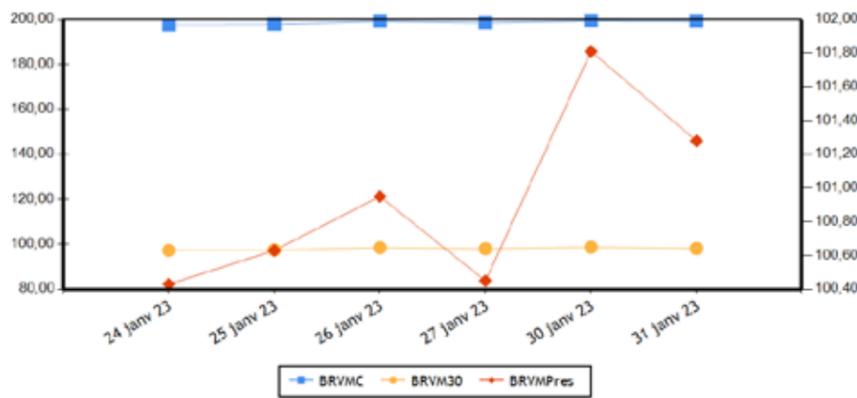
N° 22

BRVM COMPOSITE	199,26
Variation Jour	-0,09 % ↓
Variation annuelle	-1,95 % ↓

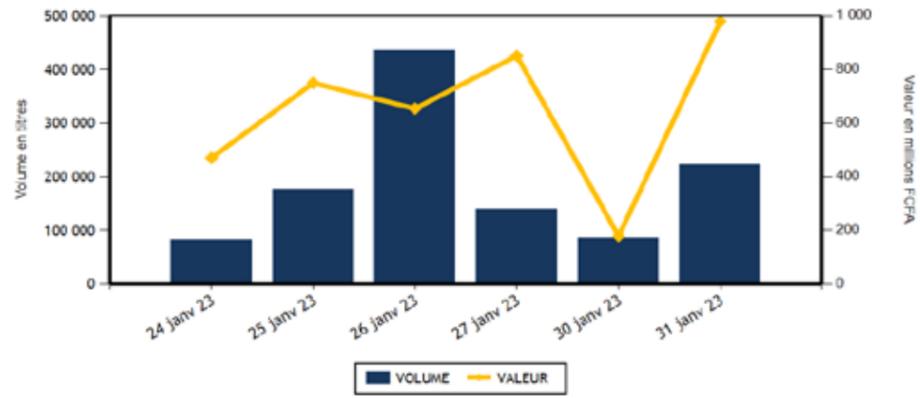
BRVM 30	98,15
Variation Jour	-0,57 % ↓
Variation annuelle	-1,85 % ↓

BRVM PRESTIGE	101,28
Variation Jour	-0,52 % ↓
Variation annuelle	1,28 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 412 880 714 435	-0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	221 017	166,63 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	956 454 850	496,92 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	9	-35,71 %
Nombre de titres en baisse	17	13,33 %
Nombre de titres inchangés	15	36,36 %

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	6 415	7,45 %	-6,35 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	630	6,78 %	-7,35 %
SOGB CI (SOGC)	5 740	4,84 %	1,23 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	8 385	2,26 %	-0,06 %
TOTAL CI (TTLC)	2 040	1,49 %	7,65 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 099 432 264 957	0,08 %
Volume échangé	2 326	25,59 %
Valeur transigée (FCFA)	22 964 690	24,25 %
Nombre de titres transigés	7	-22,22 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	66,67 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	3 200	-5,74 %	0,00 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	750	-5,66 %	0,00 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 000	-3,23 %	-23,57 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 700	-3,09 %	2,51 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 310	-2,96 %	1,16 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,28	-0,52 %	1,28 %	179 785	682 545 100	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	96,05	0,09 %	-3,95 %	41 232	273 909 750	9,40

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	95,25	1,57 %	-8,61 %	2 589	3 130 840	25,09
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	487,60	0,05 %	-0,33 %	68 114	848 036 685	8,99
BRVM - FINANCES	15	73,77	-0,74 %	-2,30 %	142 537	76 822 700	6,86
BRVM - TRANSPORT	2	308,29	-2,64 %	-9,78 %	510	653 875	4,90
BRVM - AGRICULTURE	5	288,31	1,21 %	1,68 %	3 019	21 478 690	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	340,44	-0,60 %	-5,05 %	4 248	6 332 060	24,81
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 233,88	0,00 %	5,26 %	0	0	12,01

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,94
Taux de rendement moyen du marché	7,77
Taux de rentabilité moyen du marché	8,31
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	113
Volume moyen annuel par séance	411 302,00
Valeur moyenne annuelle par séance	810 449 636,24

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	6,96
Ratio moyen de satisfaction	38,74
Ratio moyen de tendance	556,91
Ratio moyen de couverture	17,96
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	6,69
Nombre de SGI participantes	27

Définitions
 Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Plan annuel de travail 2023

L'ITFC accorde un financement de 435 millions de dollars au Sénégal

Le gouvernement du Sénégal et la Société internationale islamique de financement du commerce (Itfc) ont signé le lundi, 30 janvier, à Dakar, deux conventions d'un montant global de 435 millions de dollars, soit 262 milliards de francs CFA portant sur le plan annuel de travail annuel 2023 entre les deux signataires.

L'économie Sénégalaise a reçu une bouffée d'oxygène de la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement.



D'un montant global de 400 millions d'euros, soit 262 milliards de francs CFA, cet appui financier porte sur le Plan annuel de travail 2023 entre l'Itfc et le gouvernement du Sénégal ; et le Programme du « Programme des Ponts du Commerce arabo-africain (Aatb) ». S'agissant du plan annuel de travail, il vise

Cameroun

Le FMI annonce un décaissement de 45 milliards de FCFA pour soutenir la relance économique

L'État du Cameroun et les services du FMI sont tombés d'accord pour conclure la troisième revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC). L'approbation de cette revue du programme économique et financier triennal (2021-2024) permet au pays de bénéficier d'un nouveau décaissement de 55,2 millions de DTS (74,6 millions de dollars) soit environ 45 milliards de FCFA.



Le Cameroun aura accès à ce financement une fois que la revue sera formellement achevée par le conseil d'administration du FMI en début mars 2023, a indiqué l'institution dans un communiqué publié sur son site web. Cette nouvelle enveloppe portera à 420,7 millions de dollars le volume des décaissements déjà effectués en faveur de la première économie de la CEMAC depuis la conclusion du programme en juillet 2021. Malgré les contraintes internationales (pressions inflationnistes, perturbation des chaînes

d'approvisionnement, resserrement des conditions financières mondiales) entretenues par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, le Cameroun a, selon le FMI, fait preuve de « résilience » en 2022. Pour l'année en cours, l'économie du pays fera face à d'im-

une meilleure compétitivité de l'importation et de l'exportation de produits de base essentiels tels que les produits pétroliers raffinés et l'arachide. Il s'y ajoute également les opérations de financement du secteur privé, à travers les institutions bancaires, en particulier la Banque islamique du Sénégal (BIS) et Coris bank international (CBI). Le second accord relatif au Programme-pays prévisionnel de travail de l'Aatb, d'une durée de 3 ans (2022-2024) porte sur les interventions de renforcement des capacités et de pro-

motion du commerce dans divers secteurs comme l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, le commerce électronique et la négociation commerciale. Saluant la belle coopération avec l'ITFC, la ministre fait savoir que celle-ci (coopération) « affiche un réel dynamisme, avec des approbations de cette institution pour le compte de notre pays, d'un montant global de plus de 1,4 milliard de dollars US, soit environ 840 milliards de FCFA, alors que les opérations concernées n'ont commencé que depuis l'an-

née 2014 avec le financement de la campagne arachidière 2013-2014 ». Le DG de l'itfc, Hani Salem Sonbol a affirmé de son côté qu'environ « 64 % de l'objectif de l'accord cadre est déjà atteint, avec des approbations dépassant l'équivalent de 966 millions de dollars [près de 600 milliards FCFA], mettant ainsi l'itfc sur la bonne voie pour dépasser les attentes de l'accord-cadre signé en 2021 ».

S i k a

portants défis dans un environnement mondial marqué par l'incertitude. « Les perspectives économiques pour 2023 sont favorables, bien que soumises à des risques et vulnérabilités considérables, en particulier du fait de l'environnement économique externe. La croissance économique devrait s'accélérer à 4,3 % en 2023, tandis que l'inflation devrait rester autour de 6 % à fin 2023 » peut-on lire. Carburants : Yaoundé et le FMI s'accordent pour relever les prix L'approbation de cette revue tient aussi de ce que les autorités camerounaises aient accepté de réduire l'enveloppe allouée au subventions

de carburants qui en 2022 ont culminé à plus de 700 milliards de FCFA (2,5% DU PIB). « Les autorités ont reconnu la nécessité de réduire les subventions aux produits pétroliers afin de créer un espace budgétaire pour financer les investissements productifs ». Dans une récente analyse, le FMI proposait au gouvernement de rehausser de 21% les prix des carburants à la pompe pour soutenir les 350 milliards de subvention budgétisés cette année. Si Yaoundé a donné son ok pour cette option, les prix dans les prochains jours passeront de 630 F à 764 F pour le Super, de 575 F à 697 F pour le Gasoil

et de 350 F à 424 FCFA pour le pétrole lampant. En tant qu'exportateur de pétrole brut, le Cameroun a enregistré certains effets positifs au niveau de ses finances publiques et de sa situation extérieure. Toutefois, l'intensification de la hausse des prix mondiaux a alourdi considérablement le coût des subventions et évince l'investissement public. « A titre d'illustration, les subventions aux prix des produits pétroliers représentent six fois le budget alloué à l'agriculture, quatre fois celui de la santé et plus de trois fois celui de l'énergie et de l'eau » indique le fonds.

Transports

L'aéroport de Niamtougou doté d'une nouvelle centrale électrique

Le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires Affoh Atcha-Dedji, a récemment inauguré la nouvelle centrale électrique et le nouveau système de balisage lumineux de l'aéroport de Niamtougou, situé à 438 km au nord de Lomé.

● Ilona E.



Réalisé avec le soutien de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), le financement de cet ouvrage est estimé à 4,194 milliards FCFA. Il s'inscrit dans le cadre du Plan de services et équipements (PSE) de l'Agence. « L'ASECNA, en mettant en œuvre son Plan de Services et Équipements pour l'amélioration des services de la navigation aérienne, répond à l'objectif du gouvernement togolais, de faire du Togo, un pays émergent », a déclaré Affoh Atcha-Dedji, ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires. L'Aéroport International de Niamtougou a été mise en service en 1981 et l'aérogare inauguré en Janvier 1997. Il dispose entre autres d'une piste de 2500 m accessible aux avions de types DC 10-30 ; d'un parking avions de 4 postes, d'une

aide à l'atterrissage : approche et navigation aérienne moderne en plus d'un radar secondaire, et d'une structure de traitement du fret aérien. Un projet de réhabilitation des infrastructures de l'Aéroport International de Niamtougou est en cours. Il s'agit notamment de l'allongement de la piste et du renforcement des chaussées aéronautiques. En effet l'essor de l'Aéroport International de Niamtougou s'est trouvé très vite confronté à la vétusté des infrastructures et équipements. Le gouvernement togolais s'est engagé à redonner dans les cinq années à venir une vitalité économique plus accrue à la région septentrionale. Pour cela il a été décidé de procéder à la mise aux normes OACI de l'Aéroport International de Niamtougou. Du fait de sa situation géographique centrale par rapport aux aéro-

ports principaux de la région (Cotonou, Lomé, Accra, Abidjan, Ouagadougou et Niamey), l'Aéroport International de Niamtougou peut servir de plateforme de déroutement pour les compagnies aériennes. D'autre part, cet aéroport permettra de développer de nouvelles activités commerciales telles que le transport passagers (pèlerinage à la Mecque...), le fret (exportation et importation des produits maraichers...), la maintenance des avions, la formation du personnel aéronautique de base ou d'appui, etc... Les travaux prévus pour une durée de 12 mois annoncent une dynamisation prochaine des activités aéronautiques et extra aéronautiques de l'Aéroport International de Niamtougou. Il faut souligner qu'en novembre dernier, l'aéroport de Lomé a été doté des mêmes infrastructures pour améliorer les services de navigation.

Coopération

Faure Gnassingbé visite la Zone économique spéciale de Nkok

Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, en visite de travail et d'amitié au Gabon depuis le 30 janvier dernier, s'est rendu à la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok.

● Ilona E.



Lancée en 2010, cette plateforme est un parc industriel multisectoriel situé à 27 km de Libreville. S'étendant sur 1126 ha, ce parc comprend une zone industrielle, une zone commerciale et une zone résidentielle. La ZES regroupe 144 entreprises de 16 pays opérant dans 70 secteurs industriels, dont un cluster dédié à la transformation du bois qui regroupe 84 entreprises. GSEZ est un partenariat public/privé (PPP) conclu entre ARISE IIP et le gouvernement du Gabon. Accompagné de son hôte, le Président Ali Bongo Ondimba, le chef de l'État togolais est donc allé à la découverte de nombreuses unités

industrielles installées dans la ZES, ainsi qu'un important centre de formation professionnelle. Selon le quotidien Togo presse, l'exploitation et la transformation du bois ont en particulier retenu l'attention des visiteurs.

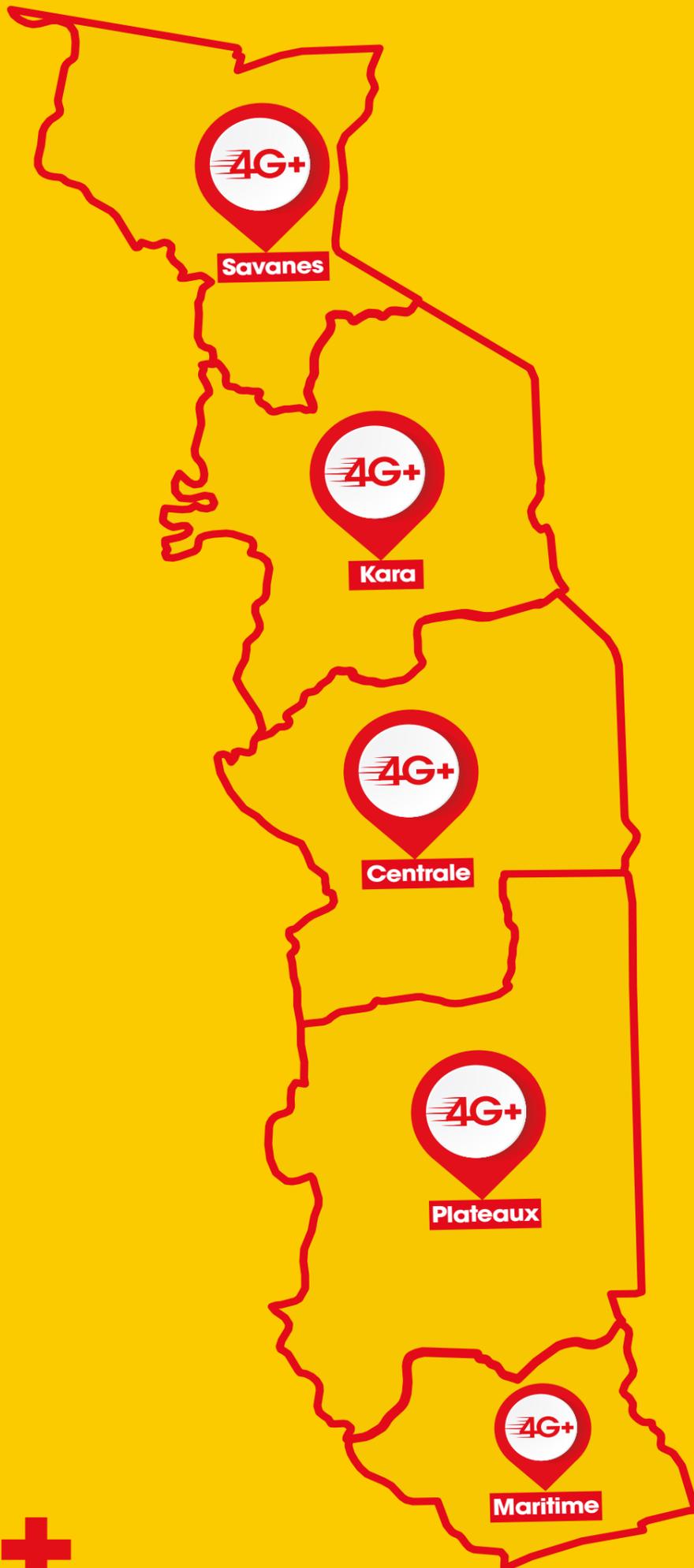
Les deux chefs d'État ont par la même occasion procédé au lancement des activités de l'Africa View Natural Ressources, première usine de fabrication de panneaux de particules implantée en Afrique centrale, pour la valorisation à 95% des rebuts de bois. Ils ont à cette occasion réaffirmé l'importance d'un développement industriel durable et respectueux

de l'environnement. Pour rappel, les entreprises implantées dans la Zone Economique Spéciale bénéficient d'avantages tels que la création rapide d'une société, en 48 h, d'absence d'impôt sur les sociétés pendant 10 ans, l'exonération de taxes sur les importations, la possibilité de faire venir librement des travailleurs étrangers. Toutefois, pour les nouvelles entreprises arrivantes, les avantages fiscaux ne seraient accordés que pour les 5 premières années d'exploitation. En revanche, les entreprises doivent exporter au moins 75% de leur production, sauf besoin exceptionnel de la population locale.



Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom